



Conseil économique et social

Distr. générale
9 mai 2011
Français
Original : anglais

Session de fond de 2011

Genève, 4-29 juillet 2011

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire*

Débat de haut niveau : examen ministériel annuel

Déclaration présentée par l'Institut international de l'océan, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/2011/100.



Déclaration*

Dans le domaine de l'éducation, l'ambition de l'Institut international de l'océan, à travers son programme relatif aux femmes, aux jeunes et à la mer, est de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier d'éliminer l'extrême pauvreté et la faim, d'assurer l'éducation primaire pour tous en matière d'éducation à l'environnement, de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, d'assurer un environnement durable et de mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Ce programme a pour objectif de renforcer les capacités et la participation des femmes et des jeunes des pays en développement à la gestion des affaires océanographiques et côtières et d'assurer un environnement durable. Depuis 2000, l'Institut s'efforce de répondre aux préoccupations des communautés vivant dans les zones côtières des pays en développement et de renforcer le rôle des jeunes et des femmes en leur donnant les moyens de mettre en valeur et de gérer de manière durable les ressources marines et côtières.

Cet objectif est poursuivi grâce à la mise en œuvre de projets qui se rapportent à la formation, à l'éducation et au développement de capacités adaptées au contexte et aux besoins des communautés visées. La priorité est accordée aux interventions à la base, auprès de communautés pauvres et défavorisées vivant dans les zones côtières, l'accent étant mis sur le transfert de connaissances et l'autonomisation des groupes de femmes et de jeunes vulnérables, afin qu'ils soient en mesure d'entretenir des relations durables et autonomes avec leur communauté et leur environnement.

L'Institut lance également des programmes spécialisés dans le cadre de son mécanisme de renforcement des capacités et de formation connu sous l'appellation « Ocean Learn », dont les plus prestigieux sont les cours de formation dispensés au Canada et à Malte. Ceux-ci ont été conçus pour répondre aux besoins identifiés en matière de formation de professionnels en milieu de carrière, notamment des pays en développement et des pays en transition, dans les disciplines et fonctions ayant trait à la gestion durable des océans, des mers et des côtes.

L'Institut dispense un programme de formation sur la gouvernance régionale des mers Méditerranée, Noire, Baltique et Caspienne depuis 2005 à Malte, dont les principaux centres d'intérêt sont les comparaisons entre régions et l'échange d'expériences entre participants de divers États riverains de ces mers. Le modèle de ce programme a enregistré suffisamment de réussites pour être étendu à d'autres mers à travers le monde et l'Institut est en train de diversifier son offre de formation afin de couvrir d'autres groupes de pays.

À travers les diverses activités et programmes qu'il a mis en place au titre de l'initiative Ocean Learn, l'Institut entend relever les défis que soulève la poursuite des objectifs et des engagements convenus au niveau international en matière d'éducation et œuvre à la réalisation des objectifs du Millénaire, les seules cibles convenues dans un cadre multilatéral, en offrant une formation spécialisée sur les liens entre changement climatique, population, politiques et océans.

* La version originale anglaise de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.